

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le nom des listes

Reuchamps, Min; Saudmont, Anne; Kravagna, Marine; Jacquet, Vincent

Published in:

Les élections communales de 2012 en Wallonie

Publication date:

2013

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Reuchamps, M, Saudmont, A, Kravagna, M & Jacquet, V 2013, Le nom des listes. Dans R Dandoy, J Dodeigne, G Matagne & M Reuchamps (eds), *Les élections communales de 2012 en Wallonie*. Vanden Broele, Bruges, p. 27-45.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

CHAPITRE 2. LE NOM DES LISTES

**Min Reuchamps, Anne Saudmont, Marine Kravagna et
Vincent Jacquet**

1. Introduction

Qu'est-ce qui relie « Ginette Renard », « VEGA » (Vert et à gauche), « Intérêts Franchimontois réunis » ? Pas grand-chose si ce n'est qu'il s'agit de listes candidates aux élections communales d'octobre 2012. L'une des particularités des élections au niveau local est que les noms des listes varient fortement. En effet, un grand nombre de listes – un peu moins de la moitié – portent des noms qui sont généralement inconnus de la politique européenne, fédérale ou régionale. Ceci invite à explorer cette thématique linguistico-politique. En effet, le nom des listes est l'information première que les citoyens possèdent dans l'isoloir pour réaliser leur choix électoral³⁶.

Quel nom va être choisi par un groupe de candidats pour sa liste ? Une multitude de solutions existent, en passant de « @ction » ou « @venir » à « Waremme Ensemble » ou « WBCN », des classiques « Intérêts communaux » ou des jeux de mots tels que « 7 avec vous » au nom des partis nationaux tels que « CDH », « MR », « PS », « Ecolo » ou encore « FDF » et « PTB+ », pour ne citer que quelques exemples, loin d'être exhaustifs. En outre, de nombreuses variations sont possibles et imaginables.

Le présent chapitre s'attachera dans un premier temps à montrer que chacune des listes est l'aboutissement d'une histoire propre aux candidats et à l'espace politique dans lequel ils prétendent s'enraciner. Ensuite, nous montrerons qu'il est possible de dresser, au-delà d'un inventaire anecdotique, un tableau synthétique du choix des listes aux élections communales de 2012. Pour ce faire nous construirons une typologie du nom des listes afin de mettre en évidence certaines grandes tendances dans le choix des noms. Enfin, par une approche quantitative, nous montrerons que le choix du nom des listes est dépendant de toute une série de facteurs qui nous aideront à expliquer ce processus politique. Par exemple, il est possible de faire l'hypothèse que les listes mobilisant un nom faisant référence au niveau communal (« Intérêt communal », « Ensemble Ecaussinnes ») sont plus présentes en dehors des centres urbains où la politique est plus nationalisée³⁷.

³⁶ BON, F., « Communication et action politique », in GRAWITZ, M. et LECA, J. (dir.), *Traité de science politique*, vol. 3, *L'action politique*, Paris, PUF, 1985, pp. 537-573 ; DOWNS A., *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957.

³⁷ DESCHOUWER, K., *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society*, seconde édition révisée, Londres, Palgrave Macmillan, 2012.

Également, la taille de la commune a-t-elle une influence sur le choix du nom de la liste ? La présence de bourgmestre ou de mandataire d'un autre niveau de pouvoir restreint-elle le choix du nom ? Par exemple, il semble raisonnable de ne pas utiliser un nom faisant référence au « changement » si l'équipe sort d'une majorité absolue. C'est en analysant tous ces éléments que nous entendons mieux rendre compte de ce qui motive, oriente, incite le choix d'un nom de liste aux élections communales en Wallonie³⁸.

2. Chaque nom a une histoire

Trouver un nom pour leur liste constitue une des premières démarches auxquelles les candidats sont confrontés dans le cadre de la préparation de la campagne. Il s'agit d'un choix stratégique important au niveau de l'offre électorale. L'opération est d'ailleurs régie par certaines règles juridiques. Le code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) stipule que les listes sont identifiées par un sigle. Celui-ci est composé au plus de douze lettres et/ou chiffres et au plus de treize signes (art. L4142-26 CDLD). Selon l'article L4112-5 §2, le sigle est formé des initiales soit de tous les mots, soit d'une partie des mots qui composent la dénomination de la liste de candidats.

Le code de la démocratie locale permet également aux partis politiques présents au Parlement wallon de faire parvenir au Gouvernement wallon une demande motivée visant à l'interdiction de sigles ou logos ayant fait l'objet d'une protection (art. L4142-27 CDLD). Pour les élections 2012, les anciens noms des partis politiques traditionnels ont été interdits (PRL, POB, PSC, PSB, PLPW, etc.). Ecolo a également demandé que les sigles ECOLO-VERTS, ECOLO-V et VERTS soient interdits. L'objectif de ces restrictions est de diminuer le risque de confusion entre tendances politiques dans l'isoloir.

Enfin, le 15 mars 2012, la Cour d'appel de Liège a, à la demande de la présidente du Front national français, Marine Le Pen, interdit à quiconque d'utiliser en Belgique le nom Front national, les initiales FN et la flamme tricolore³⁹. Cette décision fut transmise aux présidents des bureaux de circonscriptions par une circulaire du 14 septembre 2012 relative à la présentation des actes de candidatures les 13 et 14 septembre dans le cadre des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012.

Mais à l'intérieur de ce cadre légal, de nombreuses possibilités s'offrent aux listes locales. De multiples facteurs peuvent entrer en ligne de compte comme l'indiquent Bol et Teuber dans le troisième chapitre : l'image que l'on souhaite donner à l'électeur, la réputation de tel ou tel parti national, l'histoire et la structuration

³⁸ Ces analyses linguistico-politiques sont réalisées à partir du français et de l'allemand pour les neuf communes de la Communauté germanophone.

³⁹ BLAISE, P., DE COOREBYTER, V. et FANIEL, J., « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2150-2151, 2012, pp. 34-35.

du système partisan local, les tempéraments politiques de la commune, etc. Si certains optent pour la continuité en reprenant le nom d'une liste présente sur la scène électorale depuis de nombreuses élections, d'autres sont confrontés à de multiples interrogations afin de trouver le nom adéquat qui correspondra aux valeurs et intérêts des candidats, capables de convaincre l'ensemble ou une partie de l'électorat.

Lors des élections communales, un certain nombre de listes telles que « Gestion citoyenne » à Rendeux ou encore, « Responsabilité, Ouverture, Progrès et Solidarité » à Mettet sont entièrement soustraites à l'influence des partis nationaux étant donné qu'il s'agit de listes purement locales. De l'autre côté, lors des élections communales, les listes liées à des partis nationaux disposent d'une plus grande liberté quant au choix de leur nom que lors des élections régionales, fédérales ou européennes. À titre d'illustration, la liste tirée par Pierre-Yves Jeholet à Herve, quasi-nationale MR selon la typologie présentée dans le chapitre premier, a pris pour nom « Herve Demain ». Ce parti a obtenu une majorité absolue aux élections communales d'octobre 2012 en rassemblant plus de 52 % des suffrages.

Certaines listes optent pour une dénomination évoquant directement les principaux partis présents sur la scène politique francophone comme le « Centre Démocrate Humaniste » (CDH), « Ecolo », les « Fédéralistes Démocrates Francophones » (FDF), le « Mouvement Réformateur » (MR), le « Parti Socialiste » (PS), le « Parti du Travail de Belgique » (PTB). Plusieurs y font également référence de manière implicite. À Marche-en-Famenne, alors que la liste « Mouvement réformateur » présente en 2006 a disparu, la liste « Azur » apparaît pour la première fois sur la scène politique marchoise. Avec sept candidats issus du MR et sa couleur balançant entre le cyan et le bleu, elle rappelle la tendance libérale de la liste tout en marquant un certain degré d'ouverture.

D'autres optent pour un nom spécifique, fréquemment utilisé pour les élections communales comme « Intérêts Communaux » (IC), « Liste du bourgmestre » (LB), « Liste du Mayor » ou « Liste du Maieur » (LM). Ces dénominations apparaissent seules, en combinaison les unes avec les autres (« Liste du Bourgmestre-Intérêt communal ») ou en alliance avec des partis nationaux (« MR-CDH- IC »).

Le nom de la liste entend parfois résumer à lui seul le programme et la composition de liste. À Quévy, « GénérationS Quévy » prétend écouter et défendre l'ensemble des générations. Le programme des 19 candidats propose notamment la création d'une séniorie pour les personnes plus âgées, la mise en place d'une école de devoirs et d'une ludothèque, la création d'une maison des jeunes, l'établissement d'un conseil communal pour les enfants et pour les seniors.

Le nom donné à la liste peut également refléter le parcours d'une ou de plusieurs liste(s) présentes aux élections précédentes. À Dour, en 2006, le CDH se présente aux élections communales sous la dénomination « Dour Renouveau ». Il forme, par la suite, une alliance avec le MR pour constituer une majorité. En 2012, le CDH crée une liste avec le MR et des candidats d'ouverture en vue des élections du 14

octobre. Le CDH et le MR n'optent pas pour un nom tel que CDH-MR, mais ajoutent un suffixe au nom précédent pour constituer « Dour Renouveau Plus ».

Parmi les listes plus originales, apparaît la liste « Flash Mc Queen » à Braine-le-Comte sur laquelle Thierry Van Humbeeck se présente seul, sans aucune ambition. Le Brainois déclare simplement souhaiter voir son nom sur un bulletin de vote sans que personne ne vote pour lui⁴⁰. Initialement, il avait pensé appeler sa liste « J.P.V.M.N.S.U.B.D.V. » dont la signification n'était autre que « Juste Pour Voir Mon Nom Sur Un Bulletin De Vote ». La consonance peu convaincante l'a orienté vers « Flash McQueen », pour « Fédération Loyale des Affamés Sans Haricots Mais Courageux Quand Un Enfant Élégant Naît ». En dépit de l'absence de programme, d'affiche et de ses encouragements à ne pas voter pour lui, il récolte 78 voix, soit 1,28 % des voix. Dans la même catégorie, « Code Wasabi », à Walcourt ne fait pas seulement référence au célèbre condiment japonais, mais constitue l'acronyme de « Walcourt Alternatives Soutenables Avenir Bien-être Identité »⁴¹. Les 25 personnes réunies sous ce label souhaitent apporter un coup de fouet à la politique communale et relever le niveau de celle-ci. Elle récolte 5,38 % des voix.

Le choix du nom de la liste est influencé par les valeurs, l'histoire, les personnalités, les objectifs propres aux candidats, mais il est également affecté par le choix des autres listes en présence.

À Vielsalm, quatre listes se présentent. Parmi elles, deux portent un nom faisant référence au président du conseil et du collège communal à savoir Bourgmestre et Mayor, entraînant une confusion. Bien que n'occupant pas le poste de bourgmestre de 2006 à 2012, la liste emmenée par Jean Briol a souhaité conserver le nom qu'elle portait lors de la campagne de 2006, à savoir « Liste du Mayor », par tradition et en hommage à feu Marcel Remacle, ancien bourgmestre présent sur la liste en 2006. Elie Deblire, bourgmestre sortant, a quant à lui décidé d'abandonner le nom « CDH » de 2006 afin de se présenter sous le nom de « Liste du Bourgmestre » dans l'objectif d'éviter, autant que possible, de créer le trouble dans l'esprit du citoyen. Dans plusieurs communes, il semble que les listes se soient inscrites dans une logique particulière. À Bertrix, les cinq listes ont opté pour une dénomination concise. Chaque nom de liste n'est composé que d'un seul mot : « Ecolo » (qui est bien entendu la dénomination du parti national), « Action », « Elan », « Osons ! », « Union ». Le même phénomène est observé à Hastière et Lontzen.

Enfin, plusieurs communes sont caractérisées par la présence de noms de listes nationales uniquement. À Arlon, toutes les listes, sans exception, ont opté pour un nom de parti national à savoir « MR », « CDH », « Ecolo », « PS ». On observe le même phénomène dans les communes suivantes : Bassenge, Chièvres, Esneux, Frasnes-lez-Anvaing, Grâce-Hollogne, Hannut, Montigny-le-Tilleul, Oupeye, Sou-

⁴⁰ LALIEU, G., « Ne votez pas pour moi », *La Libre Belgique*, 11 octobre 2012, p. 23.

⁴¹ PINTON, V., « Wasabi : 25 candidats, un projet cohérent », *L'Avenir Entre-Sambre-et-Meuse*, 10 septembre 2012, p. 5.

magne, Visé. Frameries et Gerpinnes qui comptent cinq listes en présence ajouteront, respectivement, à ce quatuor, le Parti Populaire et le Rassemblement wallon.

Aux 1 012 listes qui se sont présentées lors des élections communales du 14 octobre 2012 correspondent 1 012 histoires. Bien que passionnantes, il est nécessaire de prendre de la distance à l'égard de chacune d'elles afin d'obtenir une image plus simple du paysage qu'elles forment et des enseignements linguistico-politiques plus généraux que l'on peut en tirer.

3. Panorama quantitatif des listes locales en Wallonie

Une vision plus globale et plus systématique des listes présentes lors des élections communales d'octobre 2012 peut être obtenue par une approche quantitative en calculant des occurrences de mots. Partant de la base de données dans laquelle chaque nom de liste a été encodé (voir le chapitre premier de mise en contexte), plusieurs classements ont pu être établis.

Tableau 2.1. Occurrence des noms de liste, termes et nombre de déclinaisons

| | Nom de la liste | Occurrence du nom de la liste | Occurrence du terme | Nombre de déclinaisons |
|----|--|-------------------------------|---------------------|------------------------|
| 1 | Ecolo | 155 | 164 | 2 |
| 2 | PS - Parti socialiste | 116 | 133 | 7 |
| 3 | MR - Mouvement réformateur | 73 | 98 | 2 |
| 4 | CDH - Centre démocrate humaniste | 53 | 74 | 5 |
| 5 | IC - Intérêt communal / Intérêts communaux | 32 | 61 | 6 |
| 6 | Ensemble | 23 | 60 | 28 |
| 7 | FDF - Fédéralistes démocrates francophones | 23 | 24 | 1 |
| 8 | PTB+ - Parti du travail de Belgique + | 13 | 13 | 0 |
| 9 | Union communale | 10 | 12 | 0 |
| 10 | PP - Parti populaire | 10 | 10 | 0 |
| 11 | LB - Liste du bourgmestre | 9 | 19 | 3 |
| 12 | Avec vous | 7 | 10 | 3 |
| 13 | Union | 6 | 24 | 13 |
| 14 | Entente communale | 6 | 7 | 0 |
| 15 | Pour | 5 | 37 | 3 |
| 16 | Alternative | 5 | 20 | 9 |
| 17 | Renouveau | 5 | 19 | 12 |
| 18 | Wallonie d'abord | 5 | 8 | 1 |
| 19 | Action | 4 | 12 | 9 |
| 20 | Alternative citoyenne | 4 | 4 | 0 |

La première colonne établit la récurrence selon laquelle un nom de liste a été utilisé dans sa forme stricte, c'est-à-dire sans être accompagné d'un symbole, d'un qualificatif ou d'un autre nom de liste. La deuxième colonne donne le nombre d'occurrences du terme qu'il soit ou non accompagné d'un préfixe ou d'un suffixe. La troisième colonne indique le nombre de déclinaisons liées à ce terme.

Dans la première colonne, les quatre plus grands partis francophones occupent la tête du classement. Selon ce classement, « Ecolo » apparaît 155 fois. Il est suivi par le « Parti socialiste », dont l'étiquette a été utilisée 116 fois ; le « Mouvement réformateur », terme employé 73 fois et le « Centre démocrate humaniste » dont le nom a été présenté 53 fois aux électeurs.

Au-delà de ce quatuor de tête, apparaissent des noms de listes typiquement communales. Les noms de liste « IC », « Intérêt communal » et « Intérêts communaux », que nous avons, par souci de cohérence, regroupés en une seule catégorie, apparaissent 32 fois. Les dénominations « Union communale », « Liste du bourgmestre » et « Entente communale » apparaissent dix, neuf et six fois. Elles se placent respectivement en neuvième, onzième et quatorzième position de ce classement.

À l'intérieur de ce top 20, la plupart de ces racines ont été déclinées sous au moins une forme différente. Par exemple, le terme « Union » est décliné de nombreuses façons via l'ajout d'un qualificatif comme dans « Union rurale » à Grez-Doiceau ou « Union villageoise » à Houyet, du nom de la commune « Union pour le Renouveau à Plombières » à Plombières, d'une référence au citoyen comme dans « Union pour tous » à Hensies. Il est également possible d'ajouter des sigles comme dans « Parti Socialiste + » à Malmedy.

Aucune corrélation ne peut être établie entre le nombre de fois qu'un terme apparaît dans sa forme stricte et le nombre de déclinaisons dont il fait l'objet. Certaines racines peu employées n'ont pas fait l'objet de déclinaisons. Il en va ainsi pour « Alternative citoyenne » ou « Entente communale ». De même, alors que les racines « Ensemble » et « Fédéralistes démocrates francophones » ont été utilisées un nombre de fois identique, la première est déclinée sous 28 formes différentes parmi lesquelles « Ensemble 2012 », « V. Ensemble », « Ensemble pour Etalle », « Tous ensemble », « Vivr'Ensemble », « Ensemble pour l'Avenir ». La « Fédéralistes démocrates francophones » n'a, quant à elle, été déclinée que sous « FDF – Horizon 2012 ».

Au sein de ce top 20, certains noms de liste n'ont pas été déclinés. Parmi ceux-ci, figurent l'« Union communale », le « Parti populaire », l'« Entente communale » et l'« Alternative citoyenne ».

Enfin, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives. « Action renouveau communal » constitue une déclinaison à la fois de « Action », mais également de « Renouveau ». De même, « Ensemble Liste du bourgmestre » constitue une déclinaison à la fois de « Ensemble » et de « Liste du bourgmestre ».

À la fin de ce classement, figurent 389 noms de listes qui n'ont été utilisés qu'une seule fois lors des élections de 2012. Sans prendre en considération les alliances de listes qui additionnent des noms de listes existant de manière distincte, le nombre de listes dont le nom figure une seule et fois peut être réduit à 296.

Il convient de garder à l'esprit que les occurrences mesurées par ce classement concernent le nombre d'apparitions. Il est donc important de considérer ce nombre avec précaution. Ainsi, le second classement révèle que le terme « Pour » a été utilisé 37 fois dans le cadre des élections communales. Il n'a toutefois été décliné que trois fois sous « Pour Andenne », « Pour Châtelet » et « Pour Huy ». Ses autres apparitions ne sont pas révélatrices de constitutions d'alliance, ni de déclinaisons puisqu'elles se manifestent dans des noms de listes telles que « Rassemblement pour Ferrières », « Union pour tous », ou encore dans « Mouvement pour la liberté et la démocratie ». Il est donc nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie de chacune des listes pour pouvoir conclure que les occurrences supplémentaires révélées par le second classement résultent, outre d'éventuelles déclinaisons, de la constitution d'alliances nominatives. Ainsi, le nom « Parti socialiste », décliné sous sept formes différentes, apparaît dix fois sous forme de combinaison avec des listes locales (« Parti socialiste-Liste du bourgmestre ») ou nationales (« Parti socialiste-Ecolo ») ou nationales et locales (« Liste du Mayeur-CDH-Parti socialiste »).

4. Une typologie des listes

Pour bénéficier de l'avantage du portrait global apporté par l'approche quantitative et des nuances obtenues par l'approche narrative de la première section, une typologie qualitative des noms des listes a été établie. La typologie est constituée de 14 catégories non-exclusives. Elle offre la possibilité de saisir les différentes logiques et discours qui ont trait à la politique locale en Wallonie. En effet, choisir un nom, c'est présenter à l'électeur une certaine conception de la politique communale, un certain rapport à ce niveau de gouvernance.

La catégorie « Référence à un parti national » repose sur la référence à un parti national. En effet, les élections locales connaissent un certain degré de nationalisation où les formations des niveaux supérieurs de gouvernance se présentent au niveau local⁴². Plus précisément, cette catégorie reprend les listes dont le nom se réfère à un ou plusieurs partis traditionnels bénéficiant d'une représentation tant à l'échelle régionale que fédérale. Ainsi, les listes faisant référence aux partis « CDH », « Ecolo », « MR » et « PS » sont comptabilisées dans cette catégorie tandis que des listes dont le nom se rapporte à un parti tel que les « FDF » ou le « MLD » ne sont pas prises en compte. 459 listes font référence à un ou plusieurs

⁴² DESCHOUWER, K., *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society*, seconde édition révisée, Londres, Palgrave Macmillan, 2012 ; BLAISE, P., DE COOREBYTER, V. et FANIEL, J., « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2150-2151, 2012.

partis nationaux. Parmi celles-ci, 164 listes renvoient au parti « Ecolo », 133 au « PS », 98 au « MR » et 74 au « CDH ». Il est important de garder à l'esprit qu'une même liste peut faire mention de plusieurs partis nationaux. Par ailleurs, la combinaison d'une référence à un parti national avec une autre catégorie est possible.

Ensuite, « Référence partisane », se réfère à des formations politiques (différentes des quatre formations traditionnelles) ou à une dimension idéologique au sens large telle que la « gauche » ou le « centre ». La commune de Verviers comporte par exemple une liste « Parti populaire » ainsi qu'une liste « PTB+ ». Il existe une liste « Pirate » à Walcourt ainsi qu'à La Louvière. On trouve des listes « FDF » dans de nombreuses communes du Brabant Wallon telles que Braine-l'Alleud, Chastre, Court Saint-Etienne, Nivelles et Waterloo. On remarque également la présence de listes « Front des gauches » à Marchin, Courcelles et La Louvière, ainsi qu'une liste à référence partisane, la liste « Vert et à Gauche » à Liège.

Les communes wallonnes sont traversées par diverses tendances et discours concernant la place de la politique locale. Certains considèrent que la politique locale est traversée par les mêmes clivages que les autres niveaux de pouvoir⁴³. Les deux premières catégories de noms reflètent cette conception. D'autres soutiennent que les défis posés par la gouvernance locale sont d'une autre nature et que, dès lors, l'offre politique doit différer. Comme dans d'autres espaces politiques, l'une des expressions de ce phénomène peut être observée dans l'apolitisme ou le caractère a-partisan revendiqué de certains candidats au niveau communal. Selon leurs discours, la politique communale n'est liée qu'à la bonne gouvernance, la proximité avec le citoyen. Elle n'offrirait que des défis techniques entièrement neutres de toute opposition partisane⁴⁴. Il existe même des mandataires politiques nationaux et régionaux qui ne souhaitent pas apparaître sous leur étiquette partisane au niveau communal et souhaitent clairement dissocier les deux espaces politiques. Il est important de considérer que ceci relève du discours et est à ce titre révélateur de représentations liées au niveau communal. Le nom des listes est une bonne illustration de cette dynamique. Les catégories suivantes reflètent chacune certaines dynamiques liées au pouvoir communal wallon.

La catégorie « Nom de la commune » inclut les listes dont le nom renvoie à celui de la commune, soit sous sa dénomination exacte soit sous la forme de qualificatif, ou aux habitants de celle-ci. À titre d'exemple, les listes « Clavier autrement », « Ensemble pour Fernelmont », « Coquelicot Hélécinçois », « Honnelles Dynamique » ou « Intérêts Franchimontois réunis » appartiennent à cette catégorie. Ce type de liste entend insister sur l'aspect local du projet de la liste, lié à un espace politique bien précis.

⁴³ BREUX, S., JACQUET, V. et REUCHAMPS, M., « Local Politics in Quebec and Wallonia », in Reuchamps M. (dir.), *Minority Nations in Multinational Federations: A comparative study of Quebec and Wallonia*, Londres, Routledge, 2014, à paraître.

⁴⁴ BHERER, L. et BREUX, S. « L'apolitisme municipal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, n° 1, 2012, pp. 170-184.

La catégorie suivante contient les listes dont le nom fait référence au niveau communal, au maieur ou au bourgmestre (« Référence au niveau communal »). Des expressions telles que « Entente communale » ou « Intérêts communaux », éventuellement couplées au nom de la commune ou à celui d'un parti apparaissent dans les noms de 122 listes (respectivement 14, 25 et 85 fois). Ainsi, la liste « Mouvement Réformateur-Intérêts Communaux-Ensemble Jalhay Sart » dans la commune de Jalhay relève de trois catégories. La référence au niveau communal est également présente dans une série d'expressions moins fréquentes, telles que, par exemple, la liste « Action pour un renouveau communal » dans la commune de Ramilies ou la liste « Commune Passion » à Sainte-Ode. Ces noms peuvent faire écho à l'idée selon laquelle la commune est un espace politique autonome, notamment depuis le Moyen Âge et la signature des chartes entre le seigneur et les bourgeois des villes qui est liée à la mise en place d'un espace politique indépendant du pouvoir central⁴⁵.

Certains noms de liste mettent en évidence les dimensions citoyenne et démocratique. La catégorie « Citoyens – Démocratie », englobe les listes dont le nom évoque la citoyenneté, les citoyens ou la démocratie. Ainsi, la liste « Pour Nandrin L'expression citoyenne » ou encore les listes « Union démocratique » à Fosse-la-ville et « Alternative citoyenne » à Froidchappelle font partie de cette catégorie.

La catégorie « Union – Alliance » reprend les listes dont le nom contient une connotation d'union/d'alliance, telle que « ensemble », « avec vous », « entente ». Ces éléments peuvent faire référence à diverses dynamiques politiques comme la notion d'alliance entre plusieurs groupements politiques ou la volonté de souligner la distance avec les formations politiques traditionnelles. Les listes comprenant les mots « groupe » et « mouvement » ont également été considérées comme faisant partie de cette catégorie, sauf dans le cas où ces termes proviennent d'une référence au « MR » (*Mouvement réformateur*). On peut, par exemple, citer la liste « Groupe d'ouverture » dans la commune de Pecq, la liste « Ensemble pour vous » à Bièvre ainsi que les listes « Mouvement Citoyens Responsable » à Herve, « Gestalte Zukunft MACH MIT! » à Amel et « Mouvement Citoyen » de l'entité de Brugelette.

La catégorie « Changement », fait référence au changement ou à une manière alternative de faire de la politique. Les termes tels qu'« autrement », « renouveau », « relève », « espoir », « action », « initiative », « ouverture » ainsi que les verbes « mobiliser », « réagir » et « construire » sous des formes diverses appartiennent à cette catégorie. Il s'agit d'un vocabulaire récurrent dans de nombreuses campagnes politiques, particulièrement utilisé par des candidats de l'opposition comme, au niveau national, Barack Obama en 2008 ou François Hollande en 2012. Les listes « Alternative Citoyenne » à Chapelle-Lez-Herlaimont, « Agir Ensemble » à Chiny et « Action » à Bertrix constituent des illustrations de cette catégorie.

La catégorie « Futur » renvoie à des noms de liste faisant référence à une période ultérieure, à un temps à venir. Cette perspective future peut se manifester de

⁴⁵ COLLINGE, M., « La commune », *Les dossiers du CRISP*, 2006.

manière précise avec un renvoi vers les prochaines élections communales comme « Horizon 2018 » à Fauvillers. Elle demeure généralement plus vague sous des dénominations telles que « Aubel Demain », « Perspectives et réalités » à Bouillon, « Construisons l'avenir ensemble » à Chimay.

La catégorie « Jeux de mots » réunit les noms de listes dont l'assemblage de plusieurs termes forme une sonorité évocatrice et amusante dans l'oreille de l'électeur. Les listes « Lens et vous » à Lens, « Lincen l'autre » à Lincen, « Geerons ensemble » à Geer et « Re-nous-vaux » à Vaux-sur-Sûre appartiennent à cette catégorie. Ces éléments sont encore mal connus de la science politique et font écho à l'aspect ludique et divertissant du champ politique⁴⁶. Le choix de ce type de nom de liste peut également incarner la volonté d'une liste politique de se présenter comme différente des formations politiques plus traditionnelles par l'adoption d'une dénomination plus « décalée ».

Les noms des listes reprises dans la dixième catégorie intitulée « Personnalisation », mettent en exergue un individu ou une personnalité. La liste, bien que collective, entend mettre en évidence une personnalisation de la politique, particulièrement au niveau local⁴⁷. Certaines listes considèrent en effet que l'un des facteurs qui pourrait les faire gagner est une personnalité présente sur la liste et l'image dont elle est porteuse au sein de la commune. Le cas le plus typique est celui du bourgmestre, caractéristique propre au niveau communal. La liste peut également reprendre pour intitulé le nom du candidat principal ou bien liste du bourgmestre/mayeur. Ainsi, tant les listes « Renard Ginette » à Brugelette et « Wirtz » à Bullange que les nombreuses déclinaisons de « liste du mayeur » et « liste du bourgmestre », notamment à Jurbise, la Hulpe et à Silly appartiennent à ce type de liste.

Dans le même ordre d'idée, la catégorie suivante est intitulée « Liste du bourgmestre ». Il s'agit des listes dont le nom reprend l'expression « liste du bourgmestre » ou « liste du mayeur » ainsi que leurs déclinaisons. Les « liste Mayeur » à Meix-devant-Virton, « Député Maire » à Chiny et « Ittre + LB » à Ittre relèvent de cette catégorie. Il est important de garder à l'esprit que si ces listes sont également reprises dans la catégorie « Personnalisation », elles n'en constituent pas pour autant pas l'intégralité. En effet, sur les 56 listes incluses dans la catégorie « Personnalisation », 46 sont du type « Liste du bourgmestre ».

La catégorie intitulée « Wallonie », englobe les listes dont le nom fait référence à la Wallonie ou aux Wallons. Dans cette catégorie, se trouvent notamment les listes « Fédérations des nationalistes wallons » à Hotton, « Rassemblement wallon » à Quaregnon, « Wallonie d'abord » à Seraing et « Nouvel élan wallon » à Pepinster. Il s'agit d'une référence à un autre niveau de gouvernance et d'espace politico-

⁴⁶ DERVILLE, G., *Le Pouvoir des médias, Mythes et réalités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

⁴⁷ WILLE, F. et DESCHOUWER, K., *À propos d'hommes et de pouvoir. La formation des coalitions au sein des communes belges*, Bruxelles, ASP, 2012.

identitaire plus large que la commune. Remarquons qu'il s'agit le plus souvent de listes considérées comme d'extrême-droite ou proches de celle-ci⁴⁸.

L'avant-dernière catégorie, nommée « Belgique », inclut les listes dont la dénomination fait référence à la Belgique, ou à ses habitants. Dans le cadre des élections communales d'octobre 2012, il s'agit presque exclusivement des listes portant le nom de la formation de gauche « Parti du Travail de Belgique + » à l'exception d'une liste orientée à droite de l'échiquier politique, « Front national belge » à Charleroi. Il n'existe pas de listes faisant référence à la Fédération Wallonie - Bruxelles ni à l'Union européenne.

La dernière catégorie, intitulée « Autre », englobe l'ensemble des noms de listes qui n'ont pu être intégrés dans aucune autre catégorie. Contrairement à celles précédemment citées, celle-ci est par nature exclusive. Elle inclut des listes telles que « Un bon point » à Stavelot et « Ecout@ » à Saint-Léger.

Pour chaque liste, trois personnes ont codé, individuellement et indépendamment, la présence ou non de la liste dans les 14 catégories, selon le *codebook* qui vient d'être décrit. Ce procédé assure une grande validité des résultats ainsi générés, d'autant plus qu'une vérification de la cohérence du codage a été effectuée, confirmant un haut niveau de correspondance entre le codage des différents codeurs.

Le tableau 2.2 reprend le nombre de listes reprises dans chacune des catégories de la typologie ainsi que le pourcentage que représente ce nombre sur les 1 012 listes qui ont participé aux élections communales d'octobre 2012. Il s'agit de catégories non-exclusives, ce qui explique le fait que la somme des pourcentages est supérieure à 100.

Tableau 2.2. Nombre d'occurrences par catégorie de noms de liste

| Catégorie | Nombre d'occurrences | Pourcentage |
|------------------------------|----------------------|-------------|
| Référence au parti national | 459 | 45,36 |
| Référence au niveau communal | 161 | 15,91 |
| Union - Alliance | 161 | 15,91 |
| Changement | 132 | 13,04 |
| Nom de la commune | 128 | 12,75 |
| Référence partisane | 111 | 10,97 |
| Personnalisation | 56 | 5,53 |
| Citoyens – Démocratie | 52 | 5,14 |
| Liste du bourgmestre | 45 | 4,45 |
| Futur | 33 | 3,26 |
| Autre | 28 | 2,26 |
| Wallonie | 22 | 2,17 |
| Belgique | 13 | 1,28 |
| Jeux de mots | 12 | 1,19 |

⁴⁸ BLAISE, P., DE COOREBYTER, V. et FANIEL, J., « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2150-2151, 2012, pp. 34-35.

Beaucoup de listes appartiennent à deux ou plusieurs catégories. La liste « Construisons Doische Autrement » relève des catégories « Changement » et « Nom de la commune ». La liste « Rassemblement ouverture communale » à Gouvvy touche, quant à elle, à trois catégories différentes : « Union – Alliance », « Changement » et « Référence au niveau communal ». Certaines catégories sont, par nature, destinées à se chevaucher. Il en va ainsi pour les catégories « Personnalisation » et « Liste du bourgmestre ».

En guise de synthèse, ce tableau met en évidence le nombre de listes reprises dans chacune des catégories de la typologie. Si la « Référence à un parti national » est en tête, l'ampleur d'autres catégories telles que la « Référence au niveau communal », « Union – Alliance » ou encore « Changement » est loin d'être insignifiante.

5. De quoi dépend le choix du nom ?

Une fois cette typologie établie, il est utile de savoir si certaines variables peuvent influencer le choix du nom de la liste et plus spécifiquement de la catégorie de référence. En effet, trouve-t-on plus souvent des listes faisant référence au niveau communal dans les petites ou les grandes communes ? Ou encore est-ce que la présence de la liste en 2006 a un impact sur le nom ? La présence du bourgmestre influence-t-elle le nom de la liste ? Pour appréhender cette réalité multidimensionnelle, nous avons calculé différents modèles statistiques présentés dans le premier chapitre de cet ouvrage. Dans notre cas, le cadre dans lequel se présente une liste ainsi que le type de candidat qui la compose permettent-ils d'expliquer le recours à un type de nom plutôt qu'un autre ? Ces variables qui peuvent influencer le choix (variables indépendantes) sont les suivantes : la taille de la commune, le degré d'urbanisation de la commune (urbaine, semi-urbaine, rurale), le degré de compétition électorale faible (un à deux partis en lice), moyen (trois à quatre), élevé (plus de quatre listes), la présence du bourgmestre sur la liste, la présence de la liste en 2006, le fait de sortir d'une majorité absolue et la présence de mandataires d'autres niveaux de pouvoir.

Ces variables ont été intégrées dans un modèle statistique afin de connaître leur influence sur le choix du nom, exprimé en termes d'appartenance à l'une ou l'autre catégorie de notre typologie. Pour des raisons liées à la robustesse des modèles statistiques⁴⁹, certaines catégories ont dû être regroupées en raison de leur trop faible occurrence. Dans la suite de cette section la référence idéologique combine la référence à un parti national et la référence partisane, la référence à la commune rassemble les listes faisant référence au nom de la commune comme au terme « commune », la catégorie changement/futur aux types de nom de liste changement et futur et la référence à un autre niveau de pouvoir les listes faisant

⁴⁹ En raison d'un N trop faible pour certaines catégories.

référence à la « Wallonie » et à la « Belgique ». Les catégories suivantes sont analysées isolément : Citoyens – Démocratie ; Liste du bourgmestre ; Alliance – Union ; Autre⁵⁰.

Le tableau 2.3 reprend l'effet de chacune des variables indépendantes sur les différentes catégories de nom de listes. Dans le cadre de ce chapitre, c'est surtout le sens de l'effet (positif, négatif ou nul) qui nous intéresse. Pour chaque cellule, le signe indique la chance positive ou négative d'avoir le type de liste repris en colonne plutôt qu'une autre lorsque la variable reprise en ligne est modifiée, toute autre chose étant égale par ailleurs. Dans la suite du chapitre, nous nous employons à traduire ces éléments.

⁵⁰ Pour des raisons d'ordre statistique, les catégories Jeux de mots et Personnalisation n'ont pas pu être calculées

Tableau 2.3. Effet des variables sur le choix d'un nom de liste (par catégorie de nom)

| | Référence idéologique | Référence à la commune | Alliance Union | Liste du bourgmestre | Citoyen démocratique | Référence à un autre niveau de pouvoir | Change-ment/Futur | Autre |
|---|-----------------------|------------------------|----------------|----------------------|----------------------|--|-------------------|-------|
| Taille | + | - | - | + | - | + | - | + |
| Urbanisation : Rural | - | 0 | + | - | - | + | + | + |
| Urbanisation : Urbain | - | - | - | - | 0 | + | - | - |
| Compétition partisane faible | - | + | 0 | - | + | - | 0 | - |
| Compétition partisane élevée | - | + | + | - | - | + | 0 | - |
| Présence de la liste en 2006 | + | - | - | 0 | - | - | - | - |
| Majorité absolue en 2006 | 0 | 0 | + | - | + | - | - | 0 |
| Présence du bourgmestre | - | + | - | - | - | - | - | - |
| Présence de mandataires d'autres niveaux de pouvoir | + | - | + | - | - | - | - | - |

En ce qui concerne la référence à un parti national ou à une idéologie, il semble que ce soit les listes de communes en zone semi-urbaines qui aient le plus de chances d'appartenir à ces deux catégories. La présentation du tableau ne doit néanmoins pas masquer le fait que la situation est fort différente dans les communes rurales et urbaines. En effet, les listes en zone semi-urbaines ont 7 % de chances en moins d'opter pour ce type de nom que celles en zone semi-urbaine alors que ce chiffre monte à 76 % pour les communes rurales. De la même façon, plus la taille de la commune augmente, plus les listes sont amenées à choisir ce type de nom. Ces éléments confirment la thèse selon laquelle c'est dans les communes rurales que la politique locale diffère le plus de la politique fédérale ou régionale. Les clivages politiques traditionnels sont moins mobilisés par les candidats et le nom des listes reflète cette dynamique. Presque mécaniquement, c'est dans les communes où l'offre politique est la plus semblable à la politique nationale, autour des quatre partis principaux de la région, que ce type de listes a le plus de chance de se retrouver. Les listes comprenant un bourgmestre dans leur rang ont moins tendance à opter pour ce type de nom de liste. La présence de la liste en 2006 comme la présence de mandataires d'un autre niveau de pouvoir ont par contre un effet positif. Ce dernier élément semble assez logique puisque les partis accueillant des mandataires d'autres niveaux de pouvoir, toujours clairement associés à un parti national, tendent à adopter le sigle national comme nom de liste.

Les listes faisant référence à la commune (au niveau communal ou au nom de la commune) se retrouvent surtout dans les espaces ruraux et semi-urbains. En d'autres termes, la mise en évidence du caractère local dans le nom d'une liste est une pratique moins courante dans les centres urbains, ce qui est en lien avec la plus grande nationalisation des élections communales dans les villes⁵¹. Dès lors, ce type de nom est tendanciellement plus porté par des listes affrontant des paysages partisans différents d'un affrontement classique entre les quatre listes nationales. Les listes comprenant le bourgmestre parmi leurs candidats ont presque trois fois plus de chance d'arbore ce type de dénomination. Cette personne symbolisant juridiquement et politiquement la commune, il n'est pas étonnant que nombre de ces listes tendent à opter pour ce type de nom. Les listes qui accueillent des mandataires d'un autre niveau de pouvoir dans leur rang ont moins de chance d'user ce type de nom. Une partie de l'explication réside peut-être dans le fait qu'il est plus facile d'afficher un ancrage communal si la liste ne comporte pas de mandataires d'un autre niveau de pouvoir qui sont connus pour être proche d'un parti.

Les listes de communes rurales ont bien plus tendance à choisir un nom de liste faisant référence à la notion d'alliance ou d'union. Plus la taille de la commune augmente, moins les candidats opteront pour ce type de nom. De ce point de vue, l'appel au rassemblement et à l'union est moins important dans les villes que dans les campagnes. Élément intéressant, le recours à ce type de dénomination est tendanciellement plus important dans les paysages politiques fragmentés. La référence à l'alliance et à l'union est choisie par des partis affrontant un grand nom-

⁵¹ WILLE, F. et DESCHOUWER, K., *op. cit.*, 2012.

bre d'autres listes. De la sorte, l'utilisation de ce type de vocable pourrait être considérée comme une façon de se distinguer, en pointant le fait qu'ils rassemblent tous les citoyens à l'inverse d'autres listes qui ne représenteraient qu'une partie de la population. La présence du bourgmestre et la présence de la liste en 2006 sont corrélées positivement tandis que l'appartenance à une majorité absolue sortante ou la présence de mandataires d'un autre niveau de pouvoir sont plus rares pour ce type de nom de listes.

Les listes du bourgmestre ont plus de chance de se retrouver en milieu semi-urbain et dans des communes à compétition électorales moyenne. L'on retrouve les listes du bourgmestre dans les communes moyennement peuplées. Les listes des communes les plus urbaines ont en effet moins tendance à utiliser ce type de nom. La présence de la liste en 2006 ne semble pas avoir d'effet, et la possession de la majorité absolue et de mandataires d'un autre niveau de pouvoir ont un effet négatif. Pour des raisons d'ordre statistique évidentes, le lien avec la présence du bourgmestre n'a pas été calculé. Il apparaît logique qu'une liste qui opte pour un nom faisant référence au bourgmestre d'accueillir ce dernier dans ses rangs. Toutefois, le cas de Vielsalm, déjà présenté dans les lignes qui précèdent, fait figure d'exception puisqu'il accueille une liste du bourgmestre sans bourgmestre.

Concernant la référence citoyenne, il semble que ces listes soient plus présentes dans des situations où la compétition électorale est ramenée à un faible nombre de listes, dans des communes semi-urbaines. Ce type de dénomination s'accorde donc moins avec les communes où l'affrontement partisan est semblable au niveau national comme dans les communes urbaines. Ces listes se retrouvent surtout en présence d'un paysage politique avec une faible compétition (une à deux listes en lice). Les groupes qui sortent d'une majorité absolue ou possèdent des mandataires d'autres niveaux de pouvoir dans leur rang ont tendance à moins utiliser un nom de ce type.

La référence institutionnelle à la Wallonie et à la Belgique est plus souvent observée dans les villes. Les listes de milieu urbain ont presque trois fois plus de chances d'appartenir à cette catégorie que les listes de milieu semi-rural. Également, plus la taille de la commune augmente, plus on aura tendance à retrouver ce type de listes. Dans ce cadre, il est important de rappeler que cette catégorie recouvre principalement les listes de gauche du « PTB+ » et des listes plus marquées à droite comme « Wallonie d'abord ! ». Ce type de listes est surtout présent dans les communes avec une forte compétition électorale, où les partis traditionnels sont déjà présents. Les listes non présentes en 2006 ont plus de chance de mobiliser ce type de références. Enfin, étant donné la situation politique des deux partis susmentionnés utilisent ce type de nom, ces listes n'ont pas bourgmestre dans leur rang, ne sont pas issus d'une majorité absolue, et ne présentent pas de mandataires d'autres niveaux de pouvoirs.

La dernière catégorie que nous souhaitons présenter est celle du nom ayant trait au futur et au changement. Comme indiqué dans les lignes précédentes, il s'agit d'un discours assez commun dans les paysages politiques occidentaux. Ces listes

ont plus de chance de se retrouver dans les communes rurales. Ces listes sont également plus présentes dans les communes peu peuplées. Les listes face à des scènes politiques avec une compétition moyenne ont plus de chance de mobiliser ce type de nom. Les listes déjà présentes en 2006, sortant d'une majorité absolue, accueillant le bourgmestre ou des mandataires d'un autre niveau de pouvoir ont une chance très réduite d'opter pour ce type de liste. Bien qu'il puisse s'agir d'un simple discours politique, il n'est pas étonnant de trouver moins de sortants sur des listes se réclamant du changement.

Pour finir, il est possible de tirer certains enseignements du point de vue des résultats obtenus par ces différents types de nom de listes. Nous avons calculé la performance électorale relative des différentes catégories de noms de liste. Il s'agit de relations statistiques et il est important de ne pas surestimer le poids du nom de la liste dans le processus du choix de l'électeur qui est un processus très complexe. Certaines tendances sont néanmoins observables. Toutes autres choses restant égales⁵², certains types de liste réalisent, en moyenne, un meilleur résultat que les autres : « Référence idéologique » (+ 2 %), « Référence à la commune » (+ 3 %), « Alliance – Union » (+ 4 %), « Citoyen – démocratie » (+ 2 %), « Changement – futur » (+ 4 %). À l'inverse, la référence institutionnelle semble être un désavantage, avec un score inférieur de 6 % mais cela ne peut être surprenant au vu de la nature particulière des listes qui recourent à cette référence, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Enfin, la référence au bourgmestre, quant à elle, ne semble avoir aucune influence sur la performance électorale.

6. Conclusion

Comme pour chaque élection communale, les élections du 14 octobre 2012 ont vu apparaître leur lot de noms de listes peu ordinaires. Des noms originaux ont émergé aux côtés de noms plus classiques tels que « CDH », « Ecolo », « MR » ou « PS » ou de noms plus typiques tels que « Intérêts communaux » ou « Liste du bourgmestre ». L'approche qualitative a mis en exergue le fait qu'aucun de ces noms n'est le fruit du hasard. Chacun résulte d'une conjonction de facteurs alliant histoire, personnalité, alliance, ouverture, et encore d'autres variables souvent locales. Alors que l'approche qualitative a souligné quelques noms de listes significatifs, l'approche quantitative et la construction d'une typologie ont permis de prendre de la distance à l'égard de ces quelques cas. Cette dernière a démontré l'utilisation prédominante des noms des quatre grands partis politiques francophones en dépit du fait que les élections communales soient, par essence, locales.

Dans une étape suivante, nous avons allié approche qualitative et quantitative. En effet, la détermination du nom de la liste, choix délibéré et stratégique, permet

⁵² Les performances électorales sont calculées sur base d'une régression linéaire où la variable dépendante est le pourcentage de voix récoltées par type de listes et les variables dépendantes identiques au modèle précédent.

des comparaisons générales⁵³. L'objectif a donc été de transformer les 1 012 noms de listes, et leur histoire, en un panorama du nom des listes aux élections communales de 2012. À cette fin, 14 catégories ont été élaborées, formant une typologie qualitative du nom des listes. De cette manière, il est possible de mesurer l'ampleur de certains phénomènes comme le recours à une dénomination liée à un parti national (459 listes soit 45,36 % des listes en 2012). L'occurrence de spécificités communales telles que les « liste du bourgmestre » peut également être quantifiée (4,45 %). L'importance respective de chacune des quatorze catégories fournit un aperçu global des tendances dans le paysage varié des noms des listes communales wallonnes. Plus précisément, ces quatorze types sont un bon moyen de percevoir les multiples façons de considérer l'échelon local en Wallonie. Nous avons en effet relié chacune des catégories à une facette de la politique communale que les candidats par leur choix d'un nom ont décidé d'accentuer.

Les éléments rassemblés dans ce chapitre constituent un premier pas vers une recherche axée sur le nom des listes lors des élections. Nous croyons avoir montré qu'il s'agit d'un point d'entrée intéressant pour saisir les différentes dynamiques à l'œuvre dans la politique locale en Wallonie. Certaines interrogations restent néanmoins présentes. Notamment, il serait intéressant d'observer par une approche plus qualitative quelles ont été les tensions, marchandages, pressions extérieures qui ont joué un rôle dans le processus de choix de la dénomination. Ceci pourrait constituer un outil pour analyser les différentes relations de pouvoir se nouant au sein de la constitution de l'offre électorale. Une série de questionnements plus précis pourraient également être investis par d'autres politologues : quelles sont les justifications données par les candidats proches d'un parti politique national pour prendre un nom de liste indépendant ? Pourquoi la référence à la Wallonie est-elle principalement utilisée par des partis situés à droite de l'échiquier politique (Wallonie d'abord) et la référence à la Belgique à la gauche de cet échiquier (PTB+) ? Enfin, le nom de la liste devrait être intégré dans l'analyse des comportements électoraux afin de déterminer son influence dans le choix de l'électeur. Il est notamment possible de faire l'hypothèse que cet élément constitue un facteur décisif pour les personnes faiblement intéressées par la politique, qui passent peu de temps à s'intéresser au scrutin communal et pour qui le label est parfois la seule information qu'ils possèdent pour chacune des listes.

Le nom d'une liste est réellement loin d'être un choix anodin. Derrière celui-ci se cachent des enjeux politiques mais aussi et surtout humains, comme le rappelaient Wille et Deschouwer dans leur ouvrage récent *À propos d'hommes et de pouvoir*⁵⁴. Le choix d'un nom pour une liste reflète effectivement un compromis linguistico-politique important puisque c'est derrière ce label que les candidates et candidats de cette liste seront identifiés et feront campagne. Car, bien plus qu'une

⁵³ STEYVERS, K. *et al.*, « All Politics is Local, Partisan or National? Local Lists in Belgium », in REISER, M. et HOLTSMANN, E. (dir.), *Farewell to the Party Model? Independent Local Lists in East and West European Countries*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2008, pp. 169-193.

⁵⁴ WILLE, F. et DESCHOUWER, K., *op. cit.*, 2012.

suite de caractères, le nom d'une liste est la marque de fabrique de celle-ci, celle qui peut attirer ou repousser les électeurs. C'est cela aussi les élections communales.

7. Bibliographie

- BHERER, L. et BREUX, S., « L'apolitisme municipal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, n° 1, 2012, pp. 170-184.
- BLAISE, P., DE COOREBYTER, V. et FANIEL, J., « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2150-2151, pp. 1-138.
- BON, F., « Communication et action politique », in GRAWITZ, M. et LECA, J. (dir.), *Traité de science politique, vol. 3, L'action politique*, Paris, PUF, 1985, pp. 537-573.
- BREUX, S., JACQUET, V. et REUCHAMPS, M., « Local politics in Quebec and Wallonia », in Reuchamps M. (dir.), *Minority Nations in Multinational Federations: A comparative study of Quebec and Wallonia*, Londres, Routledge, 2014, à paraître.
- COLLINGE, M., « La commune », *Les dossiers du CRISP*, 2006.
- DERVILLE, G., *Le Pouvoir des médias, Mythes et réalités*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2005.
- DESCHOUWER, K., *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society*, 2^{ème} édition révisée, Londres, Palgrave Macmillan, 2012.
- DOWNS, A., *An economic theory of Democracy*, New York, Harper, 1957.
- MARTIN, O., *L'analyse quantitative des données*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2012.
- STEYVERS, K., *et al.*, « All Politics is Local, Partisan or National? Local Lists in Belgium », in REISER, M. et HOLTSMANN, E. (dir.), *Farewell to the Party Model? Independent Local Lists in East and West European Countries*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2008, pp. 169-193.
- WILLE, F. et DESCHOUWER, K., *À propos d'hommes et de pouvoir. La formation des coalitions au sein des communes belges*, Bruxelles, ASP, 2012.